

Déclaration d'origine et de conformité



Date : 21/09/2021

Désignation commerciale : Mini Mix

Lot n° : 090120010110

La société Médoc Alternative déclare que le produit, dont la dénomination commerciale est « Mini Mix », est issue de la variété de Cannabis Sativa L « Finola » dont la culture, l'importation, l'exportation, l'utilisation industrielle et commerciale de toute partie de la plante est autorisée au sein de l'Union Européenne. ^{1 2 3}

Ce produit est classifié en tant que « Plantes en vrac seules ou mélangées » et respecte les normes d'informations aux consommateurs à indiquer sur l'emballage. ⁴

Dans le respect de sa démarche qualité, la société Médoc Alternative respecte la norme EAN garantissant ainsi la conformité des codes-barres attribués pour ce produit.

Pour une meilleure traçabilité, un numéro est attribué pour chaque lot de produit dont une analyse est effectuée afin de garantir que le taux de delta-9-tétrahydrocannabinol est inférieur à 0,2%.

Comme indiqué sur l'emballage, ce produit est à utiliser uniquement en infusion.

La société Médoc Alternative se décline de toutes responsabilités en cas de non-respect des contres indications de la part du consommateur et/ou en cas d'allégation de la part d'une société distribuant ce produit.

MÉDOC ALTERNATIVE

Christophe Estoup, Président

[1] Catalogue commun des variétés des espèces de plantes agricoles

[2] Arrêt de la cour (quatrième chambre) du 19 novembre 2020 – Affaire C-663/18

[3] Arrêt n°810 du 23 juin 2021 (20-84.212) - Cour de cassation - Chambre criminelle

[4] Règlement (UE) No 1169/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 25 octobre 2011 concernant l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires